

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

195 rue Santos Dumont - BP 609 - 01206 CHÂTILLON-EN-MICHAILLE CEDEX
☎ 04 50 48 19 78 - Fax 04 50 48 09 22 - Courriel info@ccpb01.fr

Compte-rendu sommaire et synthétique Conseil de communauté du 14 avril 2016

Convoqué le 7 et réuni le 14 avril 2016 à 18 heures dans la salle des fêtes d'Injoux-Génissiat, le conseil est ouvert par Patrick PERREARD, Président. Frédéric MALFAIT, benjamin de l'assemblée, désigné secrétaire de séance fait l'appel pour vérifier le quorum qui est atteint avec, en début de séance 41 conseillers communautaires présents ou représentés dont 10 ayant un pouvoir puis 46 au cours de la réunion.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, a

- autorisé le Président à signer le marché de prestations intellectuelles relatif à la révision du SCoT et à l'élaboration du PLUiH avec le groupement solidaire composé de E.A.U représenté par Philippe PLANTAGENEST et de PRO and CO représenté par Michel PROTSENKO pour un montant de 319 400,00 € HT
- instauré le Droit de Prémption Urbain sur le périmètre de la commune de Montanges constitué par la parcelle cadastrée section AC n°4 pour une superficie de 1 485 m² en vue de permettre une éventuelle extension du cimetière et de faciliter les travaux d'entretien
- validé le principe de gestion de l'office de tourisme intercommunal par la CCPB sous la forme de régie à autonomie financière et personnalité morale à compter du 1^{er} novembre 2016
- désigné le lieu de la prochaine réunion du conseil communautaire de la CCPB qui se tiendra le 23 juin 2016 à Plagne

Affiché le **18 AVR. 2016**

Le Président,
Patrick PERREARD

